

Compte rendu du Conseil Municipal du 4 juillet 2017

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 mai est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- **Syndicat d'Aménagement Vallée de l'Indre (SAVI) :** Ce dossier est toujours en attente de démarrage malgré la validation du cahier des charges et la transmission à Touraine Vallée de l'Indre. Une relance va, de nouveau, être émise.
- **Routes Départementales 21 et 19 :** Une relance a été formulée par mail pour obtenir une réponse écrite et précise de la prise en charge notamment des affaissements de chaussée ; aucune réponse n'a été faite à ce jour. Un courrier va donc être fait auprès du Vice-Président.
- **Route dite « de Lassy » :** Les bas-côtés de cette route ont été remblayés sur notre commune par les agents techniques.

Réunions :

- **Réunion intercommunale « bibliothèque » :** Gérard LEGRAND informe les élus que, suite à la visite sur site du Vice-Président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et de la responsable intercommunale des bibliothèques, une réunion a été initiée. Un récapitulatif a été présenté : 14 bibliothèques sur le territoire, 8 communes sans bibliothèque, 164 bénévoles et 11,45 salariés. Une harmonisation est à venir : logiciel, statuts, tarifs, carte d'adhésion unique sur tout le territoire. L'échéance du 1^{er} janvier 2019 est pressentie pour l'aboutissement de cette ébauche. A l'heure actuelle, seule la charte du bibliothécaire a été adoptée.
- **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) :** Un poste administratif a été ouvert afin d'effectuer le transfert vers l'intercommunalité.
- **Conseil d'école :** M. le Maire relate la teneur du dernier conseil d'école du 13 juin dernier, à savoir :
 - effectif prévisionnel de 127 élèves avec une légère baisse côté maternelle,
 - suppression du bac à sable suite aux doléances d'une famille ; les élus réfléchissent à un nouvel aménagement,
 - la discussion sur la dérogation à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017, à laquelle les parents élus sont favorables, a conduit à la diffusion d'un sondage auprès de toutes les familles dont les enfants sont actuellement scolarisés. Les enseignants et les élus ne sont pas opposés au retour à 4 jours.

- des créneaux pour aller à la piscine de Monts ont été sollicités mais la réponse apportée depuis cette réunion est négative. La question de l'intervenant musical était tributaire de cette réponse, ainsi le directeur d'école doit étudier le projet éventuel d'un stagiaire vu que l'agent actuel dépend de l'ancienne intercommunalité. Un autre projet « cinéma » est aussi possible avec la nouvelle intercommunalité.

Intercommunalité

- **Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :** M. le Maire explique que la CCTVI est éligible à ce fonds. La recette allouée à la commune est fixée à 24 000 €, à cela s'ajoutera un fonds de concours de 4 500 €. En complément d'informations, M. le Maire précise que la Communauté de Communes du Val de l'Indre n'était pas éligible au FPIC alors que la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau et la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine l'étaient. Ainsi, un consensus solidaire s'est fait pour que les petites communes aient ce fonds comme antérieurement. Pour mémoire, pour 2016, Villeperdue avait perçu 17 000 €
- **Intercommunalité et compétence musique :** M. le Maire fait lecture d'un courrier émanant de familles dont les enfants fréquentaient jusqu'alors l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI) de Sainte Maure de Touraine. Est abordée dans ce courrier l'augmentation de tarif importante liée au changement d'intercommunalité. La CCTVI n'a pas la compétence musique et, de fait, pas d'école intercommunale de musique. Les élus vont se rapprocher de l'EMI basée à Sainte Maure de Touraine pour étudier un éventuel partenariat avec la commune.
- **Montbazon et matériel :** Sur la commune de Montbazon sera organisé le 10 septembre un événement identitaire de la saison culturelle Touraine Vallée de l'Indre. Aussi, la commune est sollicitée sur du prêt de matériel. Seules 6 barrières peuvent être mises à disposition à condition qu'elles ne soient pas utilisées pour le forum local des associations.

Services périscolaires

- **Bilan des services périscolaires :** Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- **Choix du prestataire de restauration scolaire :** Suite à la consultation de 3 prestataires, la société CONVIVIO, la mieux-disante, a été retenue à l'unanimité.
- **Règlement et tarifs des services périscolaires 2017-2018 :** Ce point, lié au bilan de l'année précédente, sera donc mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- **Prochaine rentrée scolaire et dérogation :** Suite au conseil d'école du 13 juin dernier (voir point 2 de cette présente séance), et suite aux résultats du sondage effectué auprès des familles s'orientant vers une modification des rythmes scolaires pour revenir à la semaine des 4 jours, les élus, à l'unanimité, sollicitent une dérogation auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) dans ce sens. M. le Maire évoque également le choix de Sorigny de revenir aux 4 jours, Sorigny étant le lieu du centre aéré susceptible d'accueillir les enfants villeperdusiens.
- **Evolution Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :** En cas de refus de dérogation scolaire de la part du DASEN, les NAP seront maintenues mais avec seulement un seul animateur par groupe au vu des effectifs constatés.

Personnel communal

- **Remplacement temporaire agent accueil Agence Postale Communale et accueil mairie :** Pascale LAURENT, agent en poste, a été remplacé par Christel TESSIER pendant ses congés.
- **Ratio promus-promouvables et avancement de grade :** Suite à la délibération du 7 avril dernier relative au ratio « promus-promouvables » fixé à 100 % pour tous les avancements de grade sur des critères d'évaluation de valeur et compétences professionnelles, Mélisande PEGUE et Peggy PRIEUR font l'objet d'un avancement de grade au poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.
- **Tableau des effectifs :** Au vu des décisions prises précédemment et au vu de l'avancement de grade possible des agents concernés, M. le Maire stipule qu'il convient de modifier le tableau des effectifs en conséquence.
- **Embauche adjoints techniques :** René MOREAU, contractuel depuis 2 ans au sein de la commune au service technique (voirie, entretien...), est embauché en tant que stagiaire à hauteur de 35h par semaine depuis le 8 juin dernier. Jacqueline BOULLIER, contractuelle jusque-là en remplacement de Katia CORMIER notamment au service de restauration scolaire, est embauchée en tant que stagiaire à hauteur de 24h par semaine depuis le 1^{er} juillet.
- **Recrutement poste contractuel ATSEM :** Le recrutement pour le nouveau poste d'adjoint technique à temps non complet (17h30 annualisés) avec fonction d'ASEM, nécessaire pour le 1^{er} septembre, est lancé. Nombre de candidatures ont été reçues, les entretiens vont avoir lieu prochainement.

Travaux communaux

- **Point sur les logements locatifs sis 1 impasse du vieux bourg :** M. le Maire déplore que l'achèvement des travaux peine toujours à aboutir, notamment les finitions de façade.
- **Point voirie et l'aménagement de la route du Chêne Parapluie :** M. le Maire informe les élus que les travaux sont achevés hormis les espaces verts qui seront réalisés à l'automne prochain.
- **Travaux de voirie et devis :** Des devis sont toujours en attente pour ces travaux.
- **Travaux de fossés et devis :** Les devis pour ces travaux sont toujours en attente.
- **Projet bâtiment scolaire :** M. le Maire rappelle le projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire côté Godinière et précise, qu'après une première ébauche, une structure modulaire est beaucoup moins onéreuse qu'un bâti classique, de l'ordre de 1800 € le m² contre 3000 €. Des sociétés spécialisées dans les modulaires vont être contactées pour approfondir cette première idée.
- **Travaux bâtiments divers :**
 - Le logement de la boulangerie a bénéficié de quelques travaux de peinture et de tapisserie avant l'arrivée des nouveaux locataires.
 - Les travaux de peinture de classes et des albizzias vont être retardés pour septembre.
 - La rénovation d'un pavillon près l'arche, nécessaire suite à un départ de locataire, sera effectuée en septembre pour une mise en location au plus tard au 1^{er} octobre.

Budget – Finances

- **Augmentation des loyers communaux au 1^{er} juillet :** M. le Maire rappelle aux élus que les loyers sont révisables chaque année au 1^{er} juillet au vu de l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'Institut national de la statistique et des études économique. Il informe les élus que les loyers du local communal à usage de boulangerie (commerce+fournil) situé 1, rue du Vieux Bourg doivent être indexés sur l'indice du coût de la construction. Ainsi, au 1^{er} juillet 2017, les loyers des logements communaux font l'objet

d'une augmentation de 0,18 % et celui du local communal à usage de boulangerie feront l'objet d'une augmentation de 0,98 %.

- **Régularisations budgétaires** : M. le Maire informe les élus que la commune avait répondu favorablement à l'appel à projet d'école numérique initié par l'Education Nationale et que cette candidature a été retenue. Il précise que des régularisations budgétaires liées à la dépense de ce projet à venir sont nécessaires, dépenses compensées notamment par le fonds de compensation de la CCTVI et la subvention de l'Etat.
- **Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** : M. le Maire souligne que cette question budgétaire a été abordée lors du point 2 de la présente séance.
- **Système de sauvegarde** : M. le Maire précise que le 1^{er} adjoint mène une étude sur un système de sauvegarde des données de la commune. Ce point sera abordé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Syndicat

Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) : Sur proposition de M. le Maire une délibération est prise sur la dissolution du SITS et la répartition du patrimoine et actif de ce syndicat.

Urbanisme

- **Déclaration d'Intention d'Aliéner** : Les élus ne souhaitent pas préempter sur :
 - le terrain et bâti 2 chemin de la Gentillierie
 - le terrain et bâti 4 place du Monument
 - le bâti 13 rue du Vieux Bourg (habitation)
 - le bâti 13 rue du Vieux Bourg (local commercial)

Dates à retenir

- SMICTOM et bilan **Mardi 11 juillet** à 9h00 - mairie
- Vin d'honneur pour le 14 juillet suivi du Pique-nique républicain et des Festivités du 14 juillet **Vendredi 14 juillet** à partir de 12h00 – stade « Michel Vauge »
- Forum des associations **Samedi 9 septembre** de 9h00 à 12h00 – place du monument
- Prochains CM **Vendredi 1^{er} septembre – Vendredi 13 octobre**

Questions diverses

1. Remerciements de René LEROY : René LEROY remercie la municipalité du geste d'amitié fait lors du décès de son épouse, Jacqueline, ancienne élue et adjointe de la commune.

2. Commissions simultanées intercommunales : Gérard LEGRAND déplore le positionnement de commissions simultanées intercommunales, les titulaires ou suppléants ne pouvant y participer, sa présence sera donc conditionnée par la teneur de l'ordre du jour.

3. 14 juillet et installation feu d'artifice : Francis BRISSET a sollicité de l'aide pour installer le feu d'artifice le 14 juillet après-midi, son fils Ludovic, ne pouvant assurer cette mission avec lui cette année. Nos agents communaux, Bruno VILLEMONT et René MOREAU se sont portés volontaires.

Le secrétaire de séance